VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Deux lots de terre avec bâtisses, rue l'Annette No 37 et 39.

Succession d'Antoine Aimée Duplessis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Du Parquet de l'Hôtel de Ville et Place de la Bourse, SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881,—

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny, Square No 172, compris entre les rues Marigny, Gentilly, Frédéric et Derbigny, mesurant 50 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 du Plat No 12, d'après le plan dégénal du dit faubourg Marigny, et est renfermé du côté de la rue Marigny par l'autre moitié du dit No 202. Ensemble, une résidence à étage, No 97, couverte en ardoises, ayant balcon en fer sur la façade, à chaque étage, et 5 cabinets, corridors, hall et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, deux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout complètement neuf plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente parderant R. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs peuvent compléter sur les lieux si ils jugent cette ventilation pour prendre le vente.

5 nov—9, 12, 19, 26, des 3 et 10.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Magasin et Résidence dans le Centre du Deuxième District.

Sur la rue Vieille-Levée, entre celles Conti et St-Louis.

Succession de Madame Mayer.

No 4287—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau, 81 rue de Bourgogne—AMEDI, 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Hughes, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 novembre 1881, et rendu dans la succession susdite, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un magasin et résidence en briques à deux étages, désigné par le No 384 rue Decatur ou Vieille-Levée, dans l'Ist Ward, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ist ward, entre les rues Conti, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot de terre sur lequel sont ces bâtisses mesure, au pied français, 18 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, dans 6 pieds de la dite façade sur la rue Vieille-Levée, sur une profondeur de 42 pieds et en arrière 15 pieds de la dite façade vers le Nord-Ouest, sur une profondeur de 43 pieds et à la profondeur du fond, une largeur de 12 pieds 11 pouces. Le magasin, les installations, comptoir, gaz et inclus dans la vente.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les sommes annuelles de 8 pour cent par an et l'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent hypothécaire, et, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets; l'acquéreur devant rembourser du montant de la prime pour le terme non échu de la police et assumer les taxes dans et exigibles en 1882, et, en outre, payer comptant, en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et du contrat-vente de l'encanteur, fixés à 5 pour cent. Le dépôt d'argent texel sera requis au moment de l'adjudication pour assurer de la part de l'acquéreur, la parfaite observance des conventions de la vente.

Actes de vente parderant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 nov—8, 12, 19, 26—2, 10 déc

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Land Improvement Company.

Bons consolidés de l'Etat de Louisiane à l'encan.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, le 26 novembre 1881, à 12 h. P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, devant vente de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 octobre 1881, dans l'affaire de Liquidation de Louisiana Land Improvement Company No 4183, du dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'opposition de John Glynn, jr, revenant, etc, il sera vendu à l'encan au plus offrant et dernier enchérisseur, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée législative approuvé le 24 janvier 1874, des coupons non échus suivants, à savoir:

251 Bons de $100 chacun, $25,100.
10 Bons de $1000 .. $10,000.
1 Bon de $500 .. $500.

Tous coupons non échus à savoir: No 16 (du 1er janvier 1882) au No 30 inclusivement des dits Bons y ont attaché, de même que le coupon No 16 du 1er janvier 1880.

Comptant à la vente—Comptant sur les lieux.

26 oct—26, nov 2, 9, 16, 23 à la vente.

PAR CHAS. H. REED.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Succession de Christian Minar.

Cour Civile de District—No 2962.

Maison cottage, rue Amelie et Pauleton.

Deux bons lots de terre.

PAR CHAS. H. REED—Bureau, No 9 rue Carondelet—Albert Paul, encanteur—A l'encan, MERCREDI, 7 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété suivante:

DEUX (2) LOTS DE TERRE dans l'Ist 166, compris entre les rues Amelie, Pauleton, Lesseps et Livre Oak, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, inclus les deux cabines 20 pieds de front à la rue Livre Oak, sur une profondeur de 112 pieds. Les améliorations consistent en une maison cottage, avec hall, 2 chambres, cuisine, hangar, citerne, petite cour, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente parderant H. R. Hogan, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs peuvent compléter sur les lieux si ils jugent cette ventilation pour prendre le vente.

5 nov—8, 12, 19, 26, des 3 et 10

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Résidence à deux étages rue Marigny No 97.

Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux étages de logis, No 101 de la même rue.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Julie Mégourette de Montmary, épouse décédée de Mathurin Webert.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Du Parquet de l'Hôtel de Ville et Place de la Bourse, SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881,—

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny, Square No 171, compris entre les rues Marigny, Gentilly, Frédéric et Derbigny, mesurant 50 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 du Plat No 12, d'après le plan dégénal du dit faubourg Marigny, et est renfermé du côté de la rue Conge par l'autre moitié du dit No 202. Ensemble, une résidence à étage, No 97, couverte en ardoises, ayant balcon en fer sur la façade, à chaque étage, et 5 cabinets, corridors, hall et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, deux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout complètement neuf plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente parderant R. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs peuvent compléter sur les lieux si ils jugent cette ventilation pour prendre le vente.

5 nov—8, 12, 19, 26, des 3 et 10.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Résidence à deux étages rue Marigny No 97.

Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux étages de logis, No 101 de la même rue.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Julie Mégourette de Montmary, épouse décédée de Mathurin Webert.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Du Parquet de l'Hôtel de Ville et Place de la Bourse, SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881,—

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny, Square No 171, compris entre les rues Marigny, Gentilly, Frédéric et Derbigny, mesurant 50 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 du Plat No 12, d'après le plan dégénal du dit faubourg Marigny, et est renfermé du côté de la rue Conge par l'autre moitié du dit No 202. Ensemble, une résidence à étage, No 97, couverte en ardoises, ayant balcon en fer sur la façade, à chaque étage, et 5 cabinets, corridors, hall et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, deux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout complètement neuf plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente parderant R. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs peuvent compléter sur les lieux si ils jugent cette ventilation pour prendre le vente.

5 nov—8, 12, 19, 26, des 3 et 10.

PAR CHAS. H. REED.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Maison cottage, rue Amelie et Pauleton.

Deux bons lots de terre.

PAR CHAS. H. REED—Bureau, No 9 rue Carondelet—Albert Paul, encanteur—A l'encan, MERCREDI, 7 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété suivante:

DEUX (2) LOTS DE TERRE dans l'Ist 166, compris entre les rues Amelie, Pauleton, Lesseps et Livre Oak, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, inclus les deux cabines 20 pieds de front à la rue Livre Oak, sur une profondeur de 112 pieds. Les améliorations consistent en une maison cottage, avec hall, 2 chambres, cuisine, hangar, citerne, petite cour, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente parderant H. R. Hogan, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs peuvent compléter sur les lieux si ils jugent cette ventilation pour prendre le vente.

5 nov—8, 12, 19, 26, des 3 et 10

W. PRATS — H. COTTE

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Bijoutiers, Bijoutiers-Joailliers.

51 rue Royale

Coin Bienville.

Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE

DIAMANTS

DIAMANTS.

N. B.—Achat comptant de bijoux et objets précieux.

Ventes—41 Lee

PAR LES MÉDECINS FRANÇAIS

HUILE DE FOIE FRAIS DE MORUE

Supériorité reconnue

Sans Odeur et sans Goût

MÉDAILLE D'HONEUR

DÉPÔT GÉNÉRAL A PARIS

BUSSAMP, Pharmacien, 2, rue des Médicis

Nouvelle-Orléans: Gravelet, Saint, Rast et Co

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de

Propriétés améliorées dans les Premier, Deuxième et Troisième District.

Succession de H. M. Dowlin.

No 3979—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 81 rue de Camp — SAMEDI, le 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1881, et dans la succession susdite, dans des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ist compris entre les rues Quartier, Chemin du Bayou, St Claude et Tréma. Le lot est composé de la totalité du lot original No 11 et de l'arrière-partie des lots Nos 6 et 7 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier sur une lire profondeur de 90 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue St Claude, de la 1 pied 8 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue Tréma; de la 61 pieds 4 pouces sur une seconde ligne de profondeur; de la 44 pieds de largeur sur la ligne de derrière parallèle au Chemin du Bayou; de la 61 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Quartier; de la 16 pieds 8 pouces et 7 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue St Claude; de la 78 pieds 9 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Tréma et courant vers la rue Quartier, le tout mesure ainsi même plus ou moins tout ses plans de A. De Armas, dégénal-voyer de la ville, daté du 17 septembre 1881.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sauf exception et réserve. Les emplacements comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 6 chambres et corridor dans le rez-de-chaussée, et entière en bois à deux étages désignée de la même, avec cuve à hydrant.

2° La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St Ferdinand, située dans le troisième district de cette ville, dans l'Ist ward, compris par les rues St Ferdinand, Pauline, Bruxes et Montégut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pitot & Comandevy le 17 février 1834, et annexé à un acte passé ardevant Félix de Armas, antérieurement désigné de cette ville, le 1er mars 1836, mesurant, au plan précédent, 23 pieds 6 pouces de front à la rue St-Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, bornant sur un côté par le lot No 13 et sur l'autre par le lot No 11, et dans le fond par une allée en commun du dit lot et des autres. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, contenant corridor et magasin au rez-de-chaussée, une cuisine en briques à un étage, avec deux chambres et cabinet, corridor et deux chambres sur chacun des premier et troisième étages, une mansarde plâtrée, cour pavée, cuve. La propriété est située à une de distance de la nouvelle manufacture dite Crescent Jute Manufacturing Company près de la Levée et près des cours.

3° La résidence en bois à un étage, située dans le troisième municipalité et nouvelle district, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Rue road et Leharpe, Brand et White. Le terrain est désigné par le No 6 du carré 18 d'après un plan fait par L. Barig, le 22 avril 1856, et d'après une affiche spécifie en date du 2 mai 1851, par J. A. D'Hémécourt, et d'après un acte d'échat fait H. M. Dowlin et une au plan du 7 février, en date du 7 janvier 1860, et déposé au bureau de J. A. D'Hémécourt, le No 1, lequel dit terrain mesure 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de front rue Columbus ou Bayou road, le long sur la limite inférieure, sur 126 pieds 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.

4° Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 50, borné par les rues Coromandel, Avenue Carrollton, Cloe et St Jean-a, et numérotés de 18 à 22 inclusivement, selon un plan dressé par Olivier & Lelong, arpenteur, en date du 3 mars 1867, et du 4me bureau d'A'mélie Dumont, notaire en la ville, selon le plan No 22 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:

Le lot No 18, 28 pieds 4 pouces et 2 lignes de front à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 2 pouces du côté du lot No 17, et 143 pieds 3 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19. Le lot No 19, 30 pieds et 2 lignes de front à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 140 pieds 9 pouces et 6 lignes du côté du lot No 20. Le lot No 20, 30 pieds 4 pouces et 3 lignes de front à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 137 pieds et une ligne du côté du lot No 21. Le lot No 21, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de front à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 133 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.

Le lot No 22, tenant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulica, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de front à l'Avenue Carrollton, sur 130 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, et de l'autre côté rue Ulica. Ensemble avec tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon que ce soit. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent une maison en bois à un étage. Les autres bâtisses qui y sont appartiennent à ceux qui les ont construites et qui en ont réservé. La propriété est occupée comme boucherie et est vendue sujette au bail du locataire, expirant le 1er juin 1882.

Termes et conditions—Pour les propriétés désignées ci-dessus, entièrement, cinquième comptant et entièrement comptant; pour les propriétés décrites premièrement et deuxièmement, le tiers de cette vente plus comptant et le reste à un et un et demi ans de crédit à l'option du vendeur, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes sommes annuelles de 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement 5 pour cent hypothécaire d'avance, en sus du prix de vente pour le renouvellement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets; l'acquéreur devant rembourser du montant de la prime pour le terme non échu de la police et assumer les taxes dans et exigibles en 1882, et, en outre, payer comptant, en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et du contrat-vente de l'encanteur, fixés à 5 pour cent. Le dépôt d'argent texel sera requis au moment de l'adjudication pour assurer de la part de l'acquéreur, la parfaite observance des conventions de la vente.

Actes de vente parderant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 nov—8, 12, 19, 26—2, 10 déc

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Land Improvement Company.

Bons consolidés de l'Etat de Louisiane à l'encan.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, le 26 novembre 1881, à 12 h. P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 octobre 1881, dans l'affaire de Liquidation de Louisiana Land Improvement Company No 4183, du dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'opposition de John Glynn, jr, revenant, etc, il sera vendu à l'encan au plus offrant et dernier enchérisseur, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée législative approuvé le 24 janvier 1874, des coupons non échus suivants, à savoir:

251 Bons de $100 chacun, $25,100.
10 Bons de $1000 .. $10,000.
1 Bon de $500 .. $500.

Tous coupons non échus à savoir: No 16 (du 1er janvier 1882) au No 30 inclusivement des dits Bons y sont attachés, de même que le coupon No 16 du 1er janvier 1880.

Comptant à la vente—Comptant sur les lieux.

26 oct—26, nov 2, 9, 16, 23 à la vente.

PAR CHAS. H. REED.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Succession de Christian Minar.

Cour Civile de District—No 2962.

Maison cottage, rue Amelie et Pauleton.

Deux bons lots de terre.

PAR CHAS. H. REED—Bureau, No 9 rue Carondelet—Albert Paul, encanteur—A l'encan, MERCREDI, 7 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété suivante:

DEUX (2) LOTS DE TERRE dans l'Ist 166, compris entre les rues Amelie, Pauleton, Lesseps et Livre Oak, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, inclus les deux cabines 20 pieds de front à la rue Livre Oak, sur une profondeur de 112 pieds. Les améliorations consistent en une maison cottage, avec hall, 2 chambres, cuisine, hangar, citerne, petite cour, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente parderant H. R. Hogan, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs peuvent compléter sur les lieux si ils jugent cette ventilation pour prendre le vente.

5 nov—8, 12, 19, 26, des 3 et 10

PAR CHAS. H. REED.

UN JOLI PETIT COTTAGE, Sixième District.

BON LOT ET BON VOISINAGE.

Succession de Sarah Garvin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4545.

PAR CHAS. H. REED.—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau rue Carondelet No 9—A l'encan, MERCREDI, 30 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. H. Hughes, juge de la Cour Civile de District pour l'Orléans, à la date du 29 octobre 1881, dans l'affaire ci-après mentionnée, la petite propriété ci-après, savoir:—

Un certain lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ist 1261 borné par les rues Joseph, Octavie, Levée et Jonas, de la dite ville, mesurant 20 pieds de front sur la rue Joseph, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces, suivant le plan de H. C. Brown, arpenteur. Les améliorations consistent en une résidence cottage, ayant diverses chambres, cuisine, citerne, etc., de bon état, bonne localité, près des chars et présentant les agréments usuels. Dette propriété sera vendue à —

Conditions—Comptant.

Acte de vente parderant E. R. Hogan, notaire aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29, 31 29 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le quatrième District, le district des jardins, formant l'angle nord-ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grande terrasse et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Boyley—No 35,372.

Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, ENCANTEURS—Bureau No 81, rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu, par ministère public, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District 1860, et tenue dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'Ist borné par les rues St-Charles, Jonathan, St-Ann et Josephine, désignée par le No 1 sur un plan manuscrit, acte de vente par Thomas Cvitanich à H. Hebner, passé ardevant F. C. Bauer, en numéro en cette ville, le 26 avril 1869. Le dite portion de terre, dans l'angle nommé 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, sur 60 pieds 1 pouce et 2 lignes de largeur sur la partie de fond, sur 172 lignes de profondeur et de face à la rue St-André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui ont apparu à la vente en cottage entièrement complet en briques et richement fini, retiré de la menuiserie sur un plateau élevé, avec une large terrasse en fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et en entre un attique fini et le reste chambrée divisé en cuve en et chambres à domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement et elle est embaugée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.

La propriété est sujette à un bail jusqu'au 1er mars 1882, le locataire est chargé des réparations à son frais.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acheteur, et le reste à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant le taux annuelle de 8 pour cent par an d'intérêt à dès le jour de la vente jusqu'à parfait paiement final, 5 pour cent hypothécaire d'avance dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au profit des billets, et l'acheteur devant payer en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et du contrat-vente de l'encanteur, fixés à 5 pour cent. Le dépôt de 10 pour cent comptant en sus sera requis au moment de la vente.

Actes de vente sur frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les créanciers.

5 nov—8, 12, 19, 26, des 3 et 10

PAR CHAS. H. REED.

UN JOLI PETIT COTTAGE, Sixième District.

BON LOT ET BON VOISINAGE.

Succession de Sarah Garvin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4545.

PAR CHAS. H. REED.—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau rue Carondelet No 9—A l'encan, MERCREDI, 30 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. H. Hughes, juge de la Cour Civile de District pour l'Orléans, à la date du 29 octobre 1881, dans l'affaire ci-après mentionnée, la petite propriété ci-après, savoir:—

Un certain lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ist 1261 borné par les rues Joseph, Octavie, Levée et Jonas, de la dite ville, mesurant 20 pieds de front sur la rue Joseph, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces, suivant le plan de H. C. Brown, arpenteur. Les améliorations consistent en une résidence cottage, ayant diverses chambres, cuisine, citerne, etc., de bon état, bonne localité, près des chars et présentant les agréments usuels. Dette propriété sera vendue à —

Conditions—Comptant.

Acte de vente parderant E. R. Hogan, notaire aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29, 31 29 nov

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

Dans l'affaire de la New Orleans Mechanics' Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1607 — En vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1881 et signé le 23 juin 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan, St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 8 décembre 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Philippa maintenant Dryades, Canal, Barrone et Coumune, désigné comme lot numéro vingt-cinq, sur un plan annexé à un acte de vente de l'Etat de la Louisiane à Royal A. Perter, passé devant C. J. Tallandier, ardemme notaire en cette ville, le vingt-cinq de mai 1860, et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Dryades, cent quarante-huit pieds un pouce et deux tiers de profondeur, sur la ligne de division du lot numéro vingt-six et vingt pieds trois pouces et un tiers de profondeur sur la ligne de division du lot numéro vingt-sept et vingt pieds quatre pouces de largeur dans le fond sur la ligne de division des lots numéros vingt et vingt-et-un.

2° Un autre morceau de terre avec les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même lot que le terrain précédemment décrit ci-dessus, qu'il touche sur le côté inférieur désigné par le numéro vingt-six sur le plan ci-dessus, et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Dryades, cent quarante-six pieds trois pouces et un tiers de profondeur sur la ligne de division du numéro vingt-cinq, et cent quarante quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne de division des lots numéros "Trente," "Quarante," et "Dix-Sept" et vingt pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur la ligne de division du lot "Vingt."

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Shérif—8, 15, 22, 29—6, 10dec.

VENTE DE CONSTABLE

John M. Wiltkerding vs. M. et Mme Dessugan.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 1434—En vertu d'un writ de first facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, No 93 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, MARDI, 15 novembre 1881, à midi:

Un lot de meubles de ménage consistant dans l'inventaire en mon bureau.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

V. FINET,
Constable de la 2me Cour de Cité de la Nlle Orléans.

4 nov—4 10, 15

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4371.

Aux créanciers de Santiago Arando et à toutes autres personnes intéressées.

Manuel Garcia vs ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifié d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Marcel T. Decrès, Esq, un notaire, le 16me jour de novembre 1881, à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, H. H. Righter, Henry Leonard, juges de ladite Cour.

Nouvelle Orléans ce 2me jour de Novembre 1881.

R. A. LUMINAIS,
Député Greffier.

Snov—2, 10, 15.

M. Cognac de Gonse vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,607—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette société et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Simon M. Rosenthal, liquidateur, ne devrait pas être approuvé et homologué, et les lands en conséquence en dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 nov—6, 10, 15

Dans l'affaire des enfants mineurs de Charles Erck.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 4368.

A TTENDU que Mme Amélie Erck, veuve de Charles Erck, de Memphis, Etat du Tennessee, comme tutrice, en vertu des lois du dit Etat, de Mlle Emilie Erck, Charles Erck et Franklin Erck, enfants mineurs du dit Charles Erck, de décédé, a enregistré dans cette cour une pétition demandant à être autorisée à transporter hors de cet Etat tous les biens appartenant aux dits mineurs et situés dans cet Etat—

A ce qui pour le présent demande aux créanciers des mineurs susdits et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les trente (30) jours qui suivront la date de la première publication du corps de ville, les raisons (s'il en est) pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.

Donnée du Greffier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en vingt-septième jour d'octobre 1881.

JAMES T. CLARK, Greffier.

28 oct—28 nov 4, 11, 18, 26, 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Clara W. Hollander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4460—Division A.

Attendu que P. S. Witz a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de Clara W. Hollander, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dit jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 nov—17, 15, 20

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$365,530 92
Risques maritimes	96,456 71
Risques de rivières	26,819 50
Total des primes	$488,807 13
Moins primes non acquises	84,066 00
Primes nettes 31 mai 1881	$324,908 43

PERTES PAYEES—

Sur risques de feu	$54,282 60
Sur risques maritimes	5,182 27
Sur risques de rivières	6,931 58
Totaux et dépenses	26,233 27
moins intérêt	26,943 41
Réassurances et primes remboursées	106,574 08
Profits	$128,928 49

La compagnie a l'actif suivant

Propriété foncière		$236,0000
Bons de ville ($43,650)		13,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres		71,687 12
Billets garantis par hypothèques et nantissement		148,853 68
1443 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans		46,215 00
Billets à recevoir		56,003 95
Primes en voie de collection		35,225 26
Surplus de ville ($6,979 39)		3,000 00
Jugements sur billets hypothécaires		7,300 00
Argent en caisse		78,571 72
		$667,846 23

Il s'ensuit ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURNY, Président.

G. W. FOUTS, Secrétaire.

État de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et solennellement déclaré sous ce 11me jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS:

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	B. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Laffite,
	R. W. Taylor.

L'argent est en caisse.

Bureau de la rue Bienville.